

POINTS DE RÈGLEMENT:

Chaque athlète peut s'inscrire au maximum à 2 courses et au maximum à 2 concours (possibilité donc de faire 4 épreuves à condition qu'il y ait 2 courses)

Les athlètes ne sont pas autorisés à participer à la fois à la Marche et au 1000m

POUR LES COURSES:

Finales directes sur 50m et 50m Haies

POUR LES CONCOURS:

4 essais par athlètes pour la longueur, le triple-saut et poids

3 essais par barre (sans limitation) pour hauteur et perche

INSCRIPTIONS DES ATHLÈTES

Les inscriptions des athlètes se font en ligne sur le site de : Manche.athle.com

La clôture des inscriptions est fixée au Jeudi 30 Janvier 2025 à 22h00

INSCRIPTIONS DES JURYS

Il est demandé 1 jury par tranche de 4 athlètes inscrits (2 pour 8, 3 pour 12, ...)

Les noms des jurys sont à envoyer à l'adresse xcouchot@gmail.com également avant le **Jeudi 30 Janvier 2025 à 22h00**